www.vienne-en-val.fr

Vienn' Echos

N°19 mars à juin 2023

Edito du maire :

DANS CE NUMÉRO :

Édito	1
Mairie	2-3
La vie à Vienne en Val	4-5
Culture et CME	6-7
Culture	8-9
Musique et Sports	10-11
La Nature	12-13
Village et assos	14-15
l'école et le Cirque	16-17
Mairie et Etat Civil	18-19
Le 14 juillet	20

Chères Viennoises, chers Viennois,

Lorsqu'on regarde dans le rétroviseur des mois écoulés, on prend conscience de la diversité et de la richesse de la vie d'une commune : des spectacles à foison pour tous les publics et de tous les genres, du cirque par les grands et les petits pour les grands et les petits, la réouverture de nouveaux commerces (le Bar des fouilles et Home burger), des concerts, des expositions, des actions en faveur de l'environnement, la liste est loin d'être exhaustive !

En effet, à cela s'ajoute la réalisation dans le courant du mois de juin des deux plateaux surélevés : l'un devant la mairie, le 2nd au croisement de la rue Neuve et de la route d'Orléans. Leur objectif est de contraindre les automobilistes à diminuer leur vitesse en entrée comme en sortie de bourg. Certes, ces travaux emmènent quelques désagréments pour les Viennois(ses). Mais, outre qu'ils se déroulent sur une période assez courte, il ne faut pas oublier l'adage qui dit : « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ». Ici, l'omelette c'est la sécurité de chacun et cela mérite bien un peu de patience, n'est-ce pas ?

N'oublions pas non plus l'obtention de la 1ère fleur au palmarès 2022 du label des Villes et Villages Fleuris qui, selon les mots mêmes de l'Agence Régionale pour le Fleurissement, « *atteste de votre engagement pour la promotion et la valorisation du cadre de vie de votre commune* », ainsi que la pose de mosaïques symbolisant la République et illustrant sa devise.

Notre commune bouge, s'embellit, se sécurise : n'est-ce pas une belle preuve de bonne santé démocratique ?

Je vous souhaite à toutes et tous le meilleur des étés

Avec mes pensées les plus amicales

Mairie

Passation de Commandement des pompiers

Le 5 mai dernier à 18h30 s'est tenue la passation du commandement de la caserne Vienne en Val/Tigy, sur la place du collège à Tigy.

En effet, après 35 ans de bons et loyaux services, le lieutenant M. Bruno BARON a laissé sa place à l'adjudant-chef Mickaël DESCHAMPS … un hommage vibrant mené par sa hiérarchie a retracé sa belle carrière.

Ce fût une belle cérémonie solennelle, emprunte d'une forte émotion accompagnée par l'harmonie de Darvoy

Les familles, les amis, les membres de la caserne et les élus notamment des 2 municipalités étaient présents pour rendre un bel hommage durant lequel a été rappelé le rôle indispensable des pompiers.

La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur.

« Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire. » Robert Orben

Cérémonie du 8 mai

La stèle de Francville nous rappelle les heures sombres de Vienne en val. C'est pourquoi, ce 8 mai 2023, dès 9h00, sous un soleil timide, de nombreux Viennois se sont retrouvés pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale.
Accompagnés par les pompiers de « Vienne -en -Val - Tigy » et des musiciens de « l'Union Musicale de Marcilly en Villette », la commémoration s'est poursuivie au monument aux morts de Vienne-en-val pour écouter le discours de Monsieur le maire puis une lecture du Conseil Municipal Enfants.
Cette matinée s'est terminée à la salle des fêtes avec un café réconfortant.

Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre
Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : MHJ/AMK 43/23

MESSAGE de l'UFAC du 8 MAI 2023

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Nous célébrons aujourd'hui le 78ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. La France était présente aux cotés des Alliés à l'acte qui consacrait la fin des combats sur le front ouest de la Seconde Guerre mondiale, la Paix s'établissant définitivement le 2 septembre 1945 avec la capitulation du Japon.

Aujourd'hui, et depuis fin février 2022, la guerre enflamme les portes de l'Europe, comme si la cruelle comédie du monde était infinie. Malheureusement ce conflit a été déclenché par l'un des alliés de 1945, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, en violation du droit international.

Alors que nous pensions ces images définitivement proscrites, c'est à nouveau le triste cortège des morts, des réfugiés avec la détresse humaine et les destructions, avec des risques considérables d'une amplification ou d'une extension dont les conséquences potentielles seraient terribles.

La Seconde Guerre mondiale a été la plus meurtrière de tous les temps.
Souvenons-nous de tous les sacrifices consentis pour retrouver la Liberté.
Rendons hommage aux Combattants, aux Résistants, aux Déportés et aux Prisonniers.

Fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde de Paix, l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la Paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des Hommes.

Vive la République !

Vive la France !

o=§=o

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Siren : 784 411 241 - Tél. 01 48 74 58 83 – Fax. 01 49 95 96 70 – Email ass.ufac@orange.fr – Site internet : www.ufac.eu

Récupérateur d'eau mairie

Depuis quelques semaines, la commune a fait installer une cuve pour récupérer l'eau de pluie aux ateliers communaux (à côté de la déchetterie). Cette cuve de 20 mètres cube doit permettre d'arroser la flore de Vienne-en-Val pendant tout l'été, même en cas de restriction administrative.

« La meilleure condition de travail, c'est les vacances ! » Jean-Marie Gourio

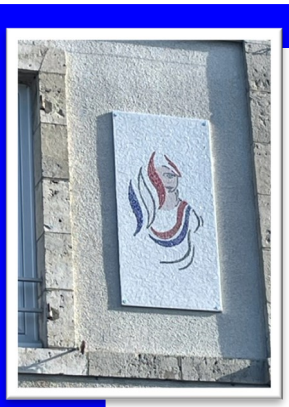

La mairie s'embellit

Dans le cadre du « label Village Mosaïque », un premier grand projet a été réalisé par les bénévoles : les 4 panneaux installés sur la façade de la Mairie.

18 volontaires s'occupent : de la création des dessins, de la conception des tableaux ainsi que de leurs encadrements.
Le groupe s'investit à fond pour la réalisation d'autres projets pensés et validés par la commission embellissement.

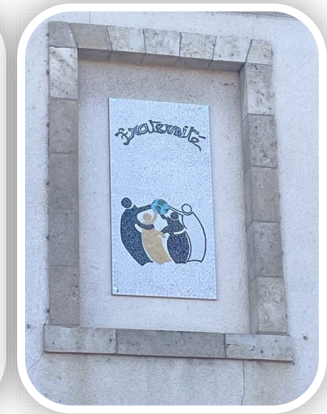

Village fleuri

C'est au cours d'une belle soirée d'avril, que la commune de Vienne en Val a inauguré le tout nouveau panneau « Village fleuri ».

En effet, c'est à l'entrée du village route de Jargeau, le 12 avril que Pascal SEMONSUT, notre Maire accompagné des agents techniques et de Corinne POIVRE, conseillère en charge de l'embellissement ont procédé à l'inauguration du tant convoité label de Village fleuri.

Pour commencer, une première fleur a été décernée à Vienne En Val, le label allant jusqu'à 4 fleurs. Prix qui récompense le travail commun des agents techniques, de l'association « la ville est mon jardin », de la commission embellissement et des viennois.

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Les critères évaluent :
- La démarche globale de valorisation communale.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des visiteurs et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Désormais le défis est de garder cette première fleur voir même de la multiplier !!

« On voyage pour changer, non de lieu, mais d'idée. » Hippolyte Taine

Home Burger

Nous avons depuis quelques semaines le plaisir de compter un nouveau commerce sur Vienne en val… Il s'agit de HOME BURGER, avec à sa direction les frères RACHEDI, Yassine et Souleïman accompagnés de leur employé !

Ils régalent déjà les Viennois avec leurs hamburgers maison aussi bons les uns que les autres ! Il n'y a qu'à lire les commentaires des clients pour comprendre.

Bravo à eux, nous leur souhaitons le meilleur pour la suite

Bar des Fouilles

Olivier, en pleine reconversion professionnelle, a repris ce bar avec un relookage complet. Il a tout d'abord rajeunit la déco intérieure en changeant les tables et les chaises, plus modernes. Et également l'extérieur en version plus cosy, avec aussi des tables-bidons métalliques aux couleurs vives. Un plus grand choix de bières pression a été élaboré : 8 (contre 4 auparavant) 4 en fûts et 4 en pompes, avec une 12aine de bières bouteilles. Une plus large gamme de whiskys est aussi proposée.

Une petite clientèle d'étrangers est toujours présente, avec notamment des anglais

Il assure également de la messagerie express avec « Pick-Up » et « Colissimo »

Pour finir, il a aménagé une salle de jeux à l'arrière du bar, avec un billard, un baby-foot et un très beau flipper « star wars ». Avec toujours de la musique de diffusée. Les jeux et le tabac sont toujours présents.

Ce jeune homme de 38 ans s'est remis en cause totalement. Il était directeur immobilier et gagnait sa vie très correctement. Mais « il n'y a pas que l'argent dans la vie … » et il s'offre une seconde vie, loin de la ville et de ses attraits, vers un village plus simple et proche de sa population et de sa future clientèle. Un horaire de 72 heures par semaine ne lui fait pas peur, mais il est toujours aidé par une serveuse.

Il est ouvert sans interruption de 6h00 à 19h30 du mardi au samedi (12h30 le dimanche).

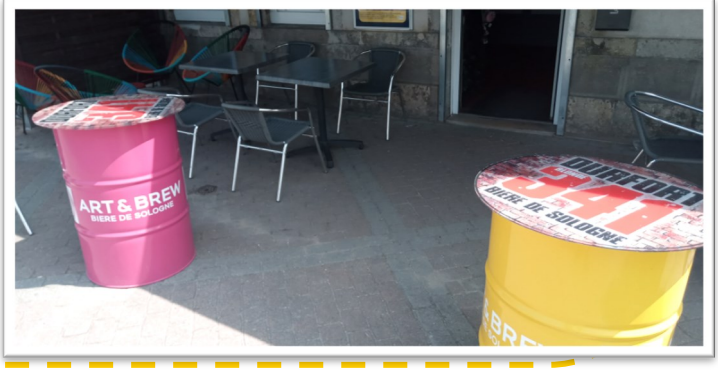

Etre en vacances, c'est dormir entre les apéros. - Johann Dizant

Culture et CME

CME

Au rythme d'une séance par mois, les 10 élus CME se réunissent avec des élus adultes pour échanger autour de leurs projets, de leurs idées. A chaque début de séance, un tour de table permet de donner la parole à chaque jeune et de s'écouter.

Les jeunes avaient chacun mis sur papier leurs idées avant leur élection en octobre. En avril/mai un groupe s'est occupé de lancer des sondages à l'école pour savoir si leurs idées concernaient ou pas la majorité des élèves.

Voici le résultat des 5 sondages :

« Avoir du sel et des serviettes papiers à disposition à la cantine »

5 NON 118 OUI

« Organiser une kermesse »

23 NON 100 OUI

« Personnes pour faire traverser la route au passage piétons près du coiffeur, près du rond point des pompiers »

33 NON 97 OUI

« Organiser un cross «

25 NON 105 OUI

« Visiter une ferme »

36 NON 88 OUI

Les élus CME ont présenté leurs sondages dans chaque classe du CP au CM2 (7 classes) puis ils ont organisé les votes. Bravo pour cette organisation !

Les élus CME avaient demandé aussi que leur cour d 'école soit améliorée, leur voix a été entendu par les représentants de l'école et par la municipalité. Des buts de football et paniers de baskets vont être installés. Un projet de jeux ludiques peints dans la cour est en réflexion.

Une fontaine à eau a été installée à la cantine pour permettre aux enfants de se resservir en eau au cours de leur repas.

Le projet phare de ce mandat CME est l'organisation d'une BOUMMM !!! pour les jeunes CM1 CM2 et 6ème. Ça y est la date a été décidée pour le vendredi 30 juin après la cérémonie de remise des calculatrices aux jeunes CM2. Puis elle sera suivi d'un apéritif convivial avec les enseignants, le personnel encadrant de l'école, les animatrices, les élus, les parents pour laisser place ensuite à la SUMMER PARTY de 20h à 22h.

Les jeunes CME ont établi la liste des courses, nourriture, décoration et animation, tout ce qui peut permettre de passer une soirée inoubliable !

« Prendre ses vacances au début de l'été c'est « IN », les prendre à la fin c'est « aout » ».

Philippe Geluck

Expo MANGAS

Une belle fréquentation à l'EXPOSITION organisée par LE TEMPS DE LIRE à la MAUGERIE ayant pour Thème « BD/COMICS/MANGA », soutenue par la commune d'OLIVET et la MDL (Médiathèque Du Loiret) 245 Personnes (enfants et adultes) se sont déplacées venant de Vienne mais aussi de communes avoisinantes durant les 3 jours de l'exposition.

Vendredi (matin et après-midi) les bénévoles du Temps de Lire ont reçu les élèves de l'école de Vienne en Val (CM1 etCM2), accompagnés de leurs professeurs.

Tous les visiteurs (jeunes et moins jeunes) ont été fortement intéressés par les panneaux mis à disposition pour expliquer les différentes catégories de la Bande Dessinée (BD/COMICS ET MANGA).

Les plus âgés ont retrouvé dans les livres exposés des souvenirs d'enfance : BECASSINE, POPEYE, SPIDERMAN mais aussi des livres historiques mis en BD (J'accuse)..et les plus jeunes bien sûr les MANGA.

Le samedi après-midi, au cours d'un atelier organisé par M. LEROI, une vingtaine de jeunes ont découvert le monde du DESSIN MANGA

LI-AN Auteur Dessinateur de BD était également présent pour répondre aux questions des adultes.

Et le dimanche c'est Mickaël MAIGNAN qui a proposé ses dessins « MANGA ».

Spectacle « Bach to Twist»

Jean Yanne. Il est inutile de présenter le personnage (humour noir, gouaille, parolier, musicien …). Bach to Twist le présente avec ses cotés musicien et parolier. Deux comédiens et un musicien s'y atèle très bien. Un homme charmeur et baratineur, avec une femme quelque peu reléguée à un rôle de femme séductrice (qui ne plairait pas à l'époque actuelle !), chantent, dansent et disent les fameuses chansons de Jean Yanne. Tout cela accompagné par un accordéon . Un spectacle enjoué et dynamique.

« Mon mari dit qu'il veut passer ses vacances dans un endroit où il n'est jamais allé. J'ai répondu : « dans la cuisine ? »

Nan Tucket

Culture

Spectacle « la ferme du bois fleuri »

Le 26 avril au centre culturel de la Maugerie, plus de 100 personnes ont assisté au spectacle de Fred Dubonnet : "La ferme du bois Fleury", co organisé par les associations "Les ateliers de Vienne en val" et "L'association pour le développement de l'emploi agricole et rural -ADEAR 45).
Seul en scène, Fred Dubonnet incarne deux frères qui, dans les années 70, se partage la ferme familiale et prennent des orientations bien différentes.
L'un reprend la majeure partie de la ferme et adopte avec enthousiasme les innovations techniques de la "révolution verte" (mécanisation, engrais, pesticides) promues par les techniciens et financées par les banques. Il cultive des céréales sur un modèle dit "conventionnel", sa production et son revenu augmentent rapidement. Pendant une vingtaine d'année tout va bien. Il présente tous les signes de la "réussite" mais il est ensuite confronté à la baisse des prix, au surendettement et commence à se demander s'il n'y a pas un lien entre l'usage des pesticides qu'on lui recommande et les cancers qui affectent leurs proches.

L'autre, est plus "baba cool", a été serveur dans des bars à Paris et revient avec d'autres idées. Il se contente de quelques hectares et se lance dans le maraîchage Bio et la vente directe. Il est heureux dans son travail mais peine à dégager un revenu et vivote difficilement.
Nous allons les suivre pendant cinquante ans à la faveur de leurs rencontres, des apéros au cours desquels ils parlent de leur métier, des différentes formes d'agriculture, de politique, de femmes, avec humour et en gardant toujours un esprit fraternel malgré leurs désaccords.

Fred Dubonnet incarnait ces 2 personnages avec une différence physique bien marquée, pour les reconnaître, et parfois, un passage de l'un à l'autre très rapidement. Une prouesse technique digne du mime, avec un jeu d'expressions sur les visages impressionant.
Le spectacle a été très apprécié et suivi par des questions et un débat au sein du public. Un agriculteur Bio à la retraite a expliqué que la modernisation de l'agriculture dans les années 50 à 70 avait effectivement été un véritable progrès, que cela répondait au besoin de nourrir la population à la sortie de la guerre, que la mécanisation avait facilité le travail des agriculteurs et que leur niveau de vie avait augmenté de façon significative. Mais, ajoute-t-il, le problème est qu'on n'a pas su s'arrêter à temps et que la plupart des agriculteurs, appuyés et encouragés par les techniciens, les banques, la PAC (politique agricole commune) etc., se sont lancés dans une fuite en avant de la technicité, de l'agrandissement, de l'usage d'engrais et pesticides etc avec les conséquences que l'on connait.
La majorité des interventions ont souligné les dégâts sociaux et environnementaux qui accompagnent l'agriculture "moderne" ou "intensive" : diminution drastique du nombre d'agriculteurs, des fermes de plus en plus grandes et de plus en plus polluantes, et malgré cela une majorité d'agriculteurs qui n'arrivent pas à dégager un revenu suffisant. Des agriculteurs présents ont souligné que contrairement çà ce que montre le spectacle, les agriculteurs bio n'ont pas forcément plus de difficultés économiques que les autres et qu'on trouve des agriculteurs en grande difficulté et d'autres qui s'en sortent bien dans les deux catégories.
Le prix des aliments "bio" a été évoqué et un producteur a expliqué que c'était en fait le juste prix des aliments car la production bio exige beaucoup plus de main d'œuvre que l'usage de désherbant chimique par exemple.
Cela a donc été une belle soirée avec un beau spectacle et un débat très riche qui s'est prolongé autour d'un verre de l'amitié.

Soirée théâtre « double »

Embrasse – moi :

Sur des textes de Jacques Prévert et de Robert Desnos, Manouchka Récoché nous décline toutes les facettes de l'amour, et parle à l'homme qu'elle aime, sur plusieurs époques.

Beaucoup de lyrisme, d'envolées, mais aussi d'intimité, de la part d'une actrice que nous commençons à connaître, avec l'accordéon moderne de Fred Ferrand, d'une puissance et d'une présence forte.

Entracte avec apéritif dinatoire

Beaucoup de bonnes choses, concoctées par l'équipe de la commission, arrosées par des bulles bienvenues.

Les spectateurs ont bien entendu appréciés grandement.

Ils sont retournés s'asseoir pour le 2ème spectacle, le ventre bien garni, avec ce repas.

Terminus :

Kim Biscaïno nous emmène, elle aussi vers l'amour.

Elle qualifie elle-même son spectacle de «One woman clown hip-hop show quasi muet ».

C'est en effet un spectacle presque muet, avec des onomatopées, des bruits et des chansons, et un nez rouge, bien sûr, comme les clowns.

Tout ça à une station de bus isolée, avec sa valise, espérant voir l'amour débarquer.

De cette valise, elle sort tout un tas d'objets, dont des poulets, à jeter sur le public !

Également, en prenant à partie le public, dont un monsieur « important », en lui donnant notamment, un « Pascalito» avec un clin d'oeil aguicheur de Kim vers celui-ci.

L'amour ne prend jamais de vacances ou alors, il n'en revient pas — Stéphane Théri

Musiques et sports

Concert « Graine de Song » et « Gare à la Grille »

Une belle soirée pour l'Espérance musicale qui a organisé cette soirée pour financer un piano.

Plus de 100 personnes ont assisté, le 11 mars, à un concert à l'espace culturel de la Maugerie.
En première partie, le groupe « Gare à la grille » (groupe adulte de l'association) a proposé 4 chansons. Puis « Graine de song », chorale de 7 choristes accompagnés d'Olivier Junqua au piano, a passé au mixeur plusieurs chansons pop rock pour notre plus grand plaisir.

Audition musicale

Une belle réussite qui montre les progrès de chacun et qui promet de belles soirées pour les années à venir…

Sonnez tambours, résonnez guitares et pianos ! Le premier avril dernier, la musique était à nouveau à l'honneur à la salle Robert de Lisle. Plus de vingt cinq musiciens, enfants et adultes ont pu montrer le fruit de leur travail.
Tous se sont exprimés en reprenant des chansons très variées, de Daniel Balavoine à AC/DC, de Ed Sheeran à Téléphone …

« L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur. » André Gide

Grand Prix vélo de Vienne en Val

Cet article doit se lire comme un reportage sportif à la télé ou à la radio , rapidement !

Le peloton défile à grande vitesse, des échappés à l'avant, et quelques retardataires, ça sent la pommade décontractante, les grimaces sont presque sur tous les visages. Le tour d'après, les échappés sont rattrapés, ça roule toujours aussi vite, voir plus vite, les vélos se frôlent. La montée vers l'arrivée semble difficile, mais pas pour tous les coureurs, qui l'avalent avec aisance. La cloche sonne, dernier tour, tout le monde sprinte, et donnent tout ce qu'ils ont. L'arrivée : des heureux, des moins heureux, c'est ça le sport, difficile, mais la satisfaction d'être chacun à son niveau

Le podium 1-2-3, des coupes aux 3 premiers de chaque catégories (offertes par la mairie)

Beaucoup de bénévoles (50) pour sécurisés tous les carrefours. Beaucoup de monde pour organiser cette course cycliste (de plus en plus difficiles à trouver). C'était le 34ème Grand Prix de Vienne en Val organisé à Vienne en Val, tous les ans, par l' ASPPT Orléans Cyclisme

Juste une chute, d'un jeune coureur, une arcade sourcilière, et un frottement sur le bitume, mais nécessitant quand même l'intervention de nos pompiers, pour l'emmener aux urgences.

Une belle après-midi ensoleillée, avec beaucoup d'émotions, surtout pour les coureurs, pour une course vélo d'un très bon niveau

PUB Vienn'en Sports

Cette année, nous réorganisons pour la 2ème fois le Vienn'en Sports

Comme l'année précedente, cette manifestation servira à faire connaître aux viennois tous les sports pratiqués sur la commune

Avec des ateliers de tous les sports, ludiques et sportifs, à découvrir en familles ou entre amisLe thème de ce 1er juillet sera le « Tour de France »

avec, donc, toujours un « fil rouge » et des cartes à perforer, racontant une histoire, pour lier tous les ateliers.

Il y aura également une buvette pour vous restaurer, et des crêpes pour vous rassasier de vos efforts !

Dans l'après midi, seront également proposés des concerts organisés par l'Espérance Musicale.

Les vacances c'est la période qui permet aux employés de se souvenir que les affaires peuvent continuer sans eux. — Earl Wilson

La Nature

Atelier « à Vienne on sème »

Plusieurs Viennoises et Viennois se sont retrouvés ce samedi 25 mars près du cimetière pour participer à une nouvelle session de l'atelier " à Vienne on sème". Les adhérents de l'association "La ville est mon jardin" et d'autres personnes inscrites à cet atelier, ont écouté avec attention, les précieux conseils de Rachida pour semer les espèces sélectionnées de plantes annuelles et bisannuelles. Le terrain en bordure du cimetière avait été préparé en amont par les agents communaux.

Les plantes bisannuelles sont semées pour fleurir l'année suivante, les vivaces plus résistantes, fleurissent régulièrement. L'objectif est donc de permettre une floraison échelonnée dans le temps de plusieurs variétés de plantes. Pour semer un mélange de graines de différentes épaisseurs, le conseil donné par Rachida, est de mélanger à part égale du sable avec le mélange de graines choisies, Puis on met du terreau dessus, on tasse la terre légèrement et après … on fait une petite danse pour commander la pluie!!!

L'atelier s'est terminé en toute convivialité autour d'un petit pot de l'amitié, tout en continuant de partager des conseils de jardinage. Vivement le prochain atelier !!!

Projet «Le potager Solidaire»

Vous êtes propriétaire d'un jardin potager mais vous ne pouvez pas ou plus l'entretenir. Vous souhaitez cultiver vos propres légumes, apprendre à jardiner mais vous ne possédez pas de terrain.

CE PROJET EST FAIT POUR VOUS !!!

OBJECTIFS : Partage, lien social, gratuité, échange, solidarité.
Jardinage au naturel, respect des ressources et des lieux.
Respect des personnes et des engagements pris.

COMMENT : Constituer des binômes.
Mettre en relation 2 personnes : un jardinier et un propriétaire de jardin.
Définir les engagements du binôme.

Vous êtes invités à répondre au sondage joint si vous êtes intéressés par ce projet.

Une réunion aura lieu ensuite avec tous les volontaires pour échanger sur ce projet et décider ensemble des modalités.

Les mères de famille sont les seuls travailleurs qui n'ont jamais de vacances. –

Anne Morrow Lindbergh

Biodiversité dans le jardin

3 bricolages pour 3 alliés du jardinier

Une haie champêtre, une prairie fleurie, une mare, c'est agréable et ça nous permet de voir les oiseaux, les papillons, les grenouilles qui y habitent.

D'autres animaux, des insectes, peuvent également venir s'installer même dans un petit jardin, et vous aider à **réduire sérieusement le nombre de pucerons** sur vos plantes préférées.

La Chrysope verte :

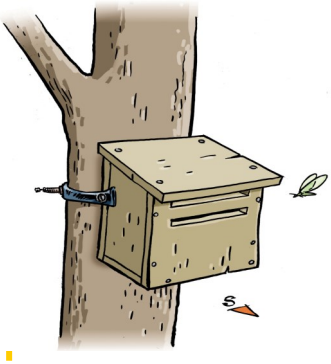

On la surnomme la mouche aux yeux d'or. Au stade de larve, elle dévore jusqu'à 500 pucerons au cours de son développement (un mois environ).

Son refuge, c'est comme une boite aux lettres avec deux fentes étroites. 30X20X15 centimètres, garni de paille. On le fixe entre 1,5 et 2 mètres de hauteur

Le perce oreille :

Il mange pucerons, psylles, cochenilles et autres suceurs de sève.

Il suffit de garnir un petit pot de fleurs en terre cuite de tiges de pailles.

Après l'avoir laissé tout le mois de mai, au sol, suspendre le pot à une branche d'arbre infectée de pucerons dès début juin. Les perce-oreilles iront manger les pucerons la nuit.

Attention à déplacer le pot sur une autre branche quand les pucerons auront disparu, sinon les perce oreilles s'intéresseront aux bourgeons et aux jeunes fruits.

La coccinelle

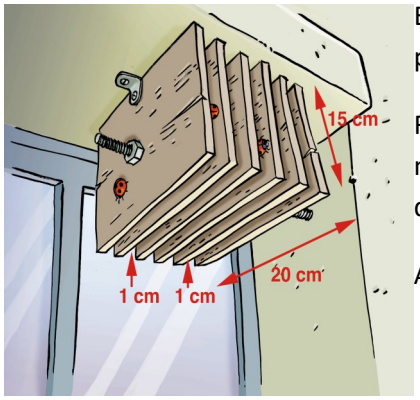

Elle est la championne de la chasse aux pucerons. Pour qu'elles agissent dès le printemps, installez-leur un abri hivernal dès le mois d'août.

Rassembler avec une tige filetée des planchettes, en intercalant des écrous de même épaisseur. Ce gîte imite les écorces décollées des arbres morts ou dépérissants où elles passent l'hiver.

A fixer dès le mois d'Août plein sud dans un tas de pierres ou au mur.

Illustrations : Dominique Charron – Le toit à vaches. Je remercie tout particulièrement Loiret Nature Environnement qui m'a accordé la permission d'utiliser la brochure « les alliés du jardinier et la jardifiche « Faire confiance aux auxiliaires du jardin » Pour approfondir, lien de leur site internet : http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/zero-pesticide/nos-outils

Village et Assos

Vide grenier KIDS

Des exposants de plus en plus nombreux pour ce rendez-vous annuel organisé par « Les Kids Viennois ». De 6h à 18h, le ballet des vendeurs et des acheteurs a animé notre commune. Exceptionnellement cette année, un orgue de barbarie a rythmé la journée pour le plus grand plaisir de tous.

Fresque à la cantine

La créativité c'est l'intelligence qui s'amuse

C'est lors de la pause méridienne que nos formidables artistes de grandes sections ont exprimé leur art autour des aliments pour décorer le restaurant scolaire.

Petits peintres et leurs ATSEM's sont fiers du résultat.

Aménagement de la cour du périscolaire

Au cours de la dernière année scolaire, des travaux ont eu lieux dans la cour du périscolaire et ce avec pour but d'améliorer l'environnement des enfants et de l'équipe d'animation du périscolaire.

Le revêtement du sol a été entièrement refait.

Il a été aménagé un abri protégeant les enfants mais également le bac à sable du soleil ou de la pluie, ont été ajouté également des jeux au sol ainsi qu'une zone non goudronnée avec des bacs à fleur …

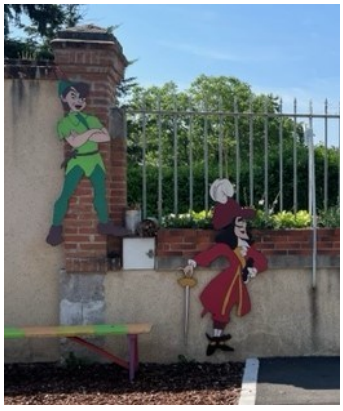

Une de nos animatrices, Marie SCHNEIDER s'est lancée dans la confection de silhouettes sur le thème de Disney afin de décorer de façon ludique notre cour…

La cerise sur le gâteau. Un grand merci à elle !

"Pas de violence, c'est les vacances !" Brice de Nice

Concert Ensemble de 3 chorales et Groupe Gare à la Grille 11 juin 2023

L'église qui nous paraît bien silencieuse depuis que ses cloches ne sonnent plus, s'est animée ce dimanche avec les voix des 3 chorales Folies Phonies (Sully sur Loire), La Pastourelle (Tigy), Val en Sol (Vienne en Val) dirigées par Angélique Baudron et le groupe de musiciens « Gare à la grille » de l'Espérance musicale de Vienne en Val.

Chaque chanson était introduite par une brève explication présentant les origines de la chanson, contexte historique ou anecdote. Mauricette Chabin, présidente de Val en Sol, a souligné l'importance de rendre hommage au folklore, aux chansons traditionnelles à danser, dans le monde.

Chanson populaire, jazz, java, tango, le public s'est laissé emporter par ce bel ensemble de voix constitué des 3 chorales. Sous les vivas du public, « Ah ! le tango corse » a été chanté une nouvelle fois, un clin d'œil pour la sieste organisée comme le souligne les paroles de cette chanson !

En 2ème partie, les choristes ont laissé place au groupe viennois "Gare à la grille".

Le groupe « Gare à la grille » est composé de 6 musiciens (chant, guitares, saxophone, clavier), encadré par un professeur de l'Espérance Musicale.

Mauricette Chabin a tenu à rappeler les nombreuses heures de travail, de répétitions pour présenter ce bel ensemble vocal. "...Nous avons du bonheur à être ensemble et de le partager avec vous ...'

Leurs répétitions ont eu lieu au Centre culturel La Maugerie en même temps que celles du groupe Gare à la grille, c'était l'occasion de présenter un événement ensemble. C'est chose faite et assurément les spectateurs ont passé un bon moment.

Ecole

TROC Scolaire

Projet CIRQUE à l'école

Le dimanche 21 mai, un chapiteau a fait irruption à côté de l'école. En effet, grâce à un projet commun de l'ensemble de l'équipe pédagogique, les 180 élèves de l'école maternelle et élémentaire ont pu découvrir ou se perfectionner au trapèze, jonglage, acrobaties …
Les quatre artistes professionnels du « Chapy » ont encadré les enfants divisés en deux groupes. Pendant une semaine, ils ont travaillé pour présenter un spectacle époustouflant aux parents.
Une semaine bien remplie qui a permis l'émerveillement des parents devant la fierté des enfants.

Mairie et état civil

Résumés des derniers conseils Municipaux

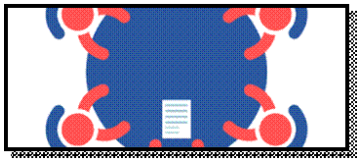

Conseil municipal du 24 mars 2023

Le Conseil municipal :

Autorise à l'unanimité M. le Maire, sous réserve de l'avis des Domaines, à signer l'acte d'acquisition du cabinet de kinésithérapie, situé 10 bis route de Tigy, pour un montant de 230 000 €. Les frais de notaire s'élèvent à 4 350 €. - approuve, à l'unanimité, l'acquisition du matériel professionnel du cabinet de kinésithérapie pour 20 000 €

Vote, à l'unanimité, la création, à compter du 1er avril 2023, d'un emploi non permanent d'adjoint administratif dont la durée hebdomadaire de service est de 20 heures, pour une durée initiale de 6 mois renouvelable expressément dans la limite de 12 mois sur une période de 18 mois consécutive, - décide, à l'unanimité, de recourir au dispositif du service civique

Décide, à l'unanimité, de recourir au dispositif du service civique, autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un volontaire au sein du service animation en fonction des missions repérées, de la capacité d'accueil et de tutorat, inscrit les crédits correspondants au budget et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'engagement du volontaire

Conseil municipal du 7 avril 2023

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

De mettre en location le cabinet de kinésithérapie, situé 10 bis route de Tigy à Vienne en Val, pour un loyer de 1 450€/mois, charges non comprises et prend à la charge de la commune l'entretien extérieur du bien.

Adopte le projet de rénovation de l'éclairage public pour un montant de 64 229.50€ et le plan de financement associé et sollicite une subvention de 24 383.60€ au titre du fonds vert.

Adopte le projet de remplacement des fenêtres de la salle des fêtes et la pose d'une porte à enroulement pour un montant de 40 256.80€ HT et le plan de financement associé, et sollicite une subvention de 12 250.44€ au titre du fonds vert

Le conseil municipal approuve :

Les comptes de gestion et comptes administratifs présentés et affecte les résultats de clôture de l'année 2023 au budget 2023

L'attribution d'une dotation scolaire 2023

Le montant des subventions versées aux associations et autres organismes pour l'année 2023

La reconduction des taux d'imposition pour l'année 2023

Les budgets 2023 des 2 comptes : principal, eau et assainissement.

Le conseil approuve le coût des prestations à l'associations le Grand Souk, qui s'élève à 500€ pour la saison culturelle.

"Les mouettes naissent des mouchoirs que l'on agite au départ du bateau ."
De Ramon Gomez de la Serna

Conseil municipal du 12 mai 2023

Le conseil municipal décide :

De transférer à titre gratuit, du domaine départemental au domaine public communal, le délaissé routier le long de la route départemental n°14

De reprendre des concessions à l'état d'abandon au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

D'acheter une parcelle de 2 074m2 à l'euro symbolique faisant suite à la réalisation du lotissement Chemin du Haut Verger.

Conseil municipal du 22 mai 2023

Le conseil municipal

Approuve par 1 voix contre et 15 voix pour, l'acquisition du matériel professionnel de kinésithérapie pour 15 000€ à Madame CUZ-BEAL, dont la liste est visible sur le site de la Mairie

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition de ce même matériel et à procéder à

Etat Civil

Naissances

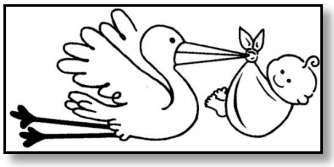

de FERAUDY Timothée Martin Marie né le 5 avril 2023
MISBERT Côme Pierre-Jean Frédéric né le 29 mai 2023

Pacs

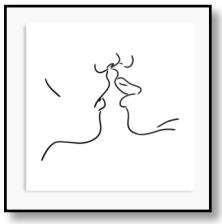

LOUBET Cyril Jérémy et BAIN Emilie Odile Eliane pacsés le 4 mars 2023
MATHON Benoît et LE GALL Emilie Sylvie pacsés 4 mars 2023

Mariages

PIDOT Alicia Sonia Chantal et GRUDET Fabrice Fabien Camille mariés le 22/04/2023
MENDES DA SILVA Ivania Sofia et DE JESUS David José mariés le 06/05/2023

Décès

LECOMTE épouse BONCOEUR Catherine Renée décédée le 28 mars 2023
BREGAINT épouse COUVRET Nicole Angèle Renée décédée le 3 avril 2023
AFONSO LOPES épouse REGNIER Idalina Lucia décédée le 7 avril 2023
FOUCHER Jean-Claude Pierre décédé le 9 avril 2023
CHOMAT Yvette épouse RYS décédée le 23 avril 2023
TRIQUET Robert décédé le 1er juin 2023
MORISSEAU Jean-Pierre Modeste Henri décédé le 3 juin 2023
DUBOIS épouse KEMPA André Bertha décédée le 5 juin 2023

Fête nationale

14 juillet 2023

14h30 Tournoi de pétanque et jeux en bois mis à disposition par les Kids viennois

17h30 Cérémonie au Monument aux Morts avec la participation de l'Union musicale de Marcilly-en-Villette

18h00 Apéritif offert par la municipalité et pique-nique à la Maugerie
Buvette - restauration tenue par les Kids viennois

18h30 Bal avec Seb animation

22h15 Retraite aux flambeaux

23h00 Feu d'artifice

Rédacteurs : Fabienne Carré / Karine Chatelin / Vincent Gaillot / Pascal Lombard

ne pas jeter sur la voie publique